

MÊME SI ELLES SONT DANS LA TOURMENTE

Coopératives : pas si ringardes qu'on croit

La coopérative, ce n'est pas du passé. Au contraire, ce modèle d'entreprise économique est en pleine renaissance. Plus social et plus proche des citoyens. Même si on en a un peu dévoyé la nature, comme dans le cas du holding Arco.



AU GABS, ÇA SE DISCUTE.

La participation de tous les acteurs est essentielle dans le projet coopératif.

Il y a plus de 700 000 citoyens à avoir investi un petit capital, d'en moyenne 2 000 € pour soutenir le pilier coopératif du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC). La plupart sont des particuliers, eux-mêmes engagés dans le syndicat, les mutuelles et les organisations socioculturelles du MOC. Mais la crise financière est passée par là. Le démantèlement du groupe Dexia a précipité le holding coopératif Arco dans la tourmente. Résultat : les coopérateurs ont perdu leur mise alors qu'ils n'avaient sans doute pas eu connaissance des risques pris par leur holding qui s'est un jour embarqué sur le navire Dexia. Cette faillite retentissante sonne-t-elle le glas du mouvement

coopératif jusque-là considéré comme une alternative à l'entreprise capitaliste ? Claudio Pescarollo, directeur du Groupe d'Animation de la Basse-Sambre (GABS), ne le pense pas. Au contraire, pour lui, le modèle coopératif a le vent en poupe. La crise profonde qui s'annonce ne devrait que le renforcer. Avec ses collaborateurs, il le met d'ailleurs en œuvre dans l'espace socioéconomique de sa région. « À travers des initiatives de type « société coopérative », explique-t-il, on peut défendre quelque chose qui est de l'ordre du projet de société. C'est une alternative aux projets où tout est organisé pour gagner de l'argent, où les actionnaires sont tout-puissants et peuvent se permettre de faire périr

des activités, même si celles-ci sont bénéficiaires. »

NON AU SEUL PROFIT !

Une société coopérative appartient à ses associés. Elle répond avant tout aux besoins, aux attentes et aux objectifs des coopérateurs qui ont acquis une part dans la société. C'est ainsi que naissent des coopératives d'achat qui visent à obtenir des produits de qualité à moindre prix. Ou des coopératives de producteurs qui mettent en commun leur savoir-faire et leurs moyens pour maintenir une production locale de qualité. Ou encore des

coopératives d'épargnants qui développent le crédit à destination de projets plus sociaux. On est loin de la recherche du profit à tout crin. Pourtant, toutes les sociétés coopératives ne s'inscrivent pas dans cet idéal économique et social. Certaines entreprises détournent l'esprit du modèle à des fins de profit financier. La structure juridique en droit belge le permet. Il y aurait donc de vraies et de fausses coopératives.

En Belgique, c'est dans les années 80 que la création de sociétés coopératives a explosé. On est passé de 4 000 à 40 000 en dix ans. «J'étais présent lors de la création du Balai libéré à Louvain-la-Neuve, se souvient Claudio. J'étais étudiant et cela m'a fortement marqué.» Dans la foulée de

mai 68 et face à la crise de l'époque, des travailleurs ont cherché et inventé des alternatives au modèle capitaliste de l'entreprise: gestion plus démocratique, participation des travailleurs aux bénéfices,

modes de production plus respectueux de l'humain et plus proches des consommateurs. Bon nombre de ces coopératives ont à présent disparu: si l'idéal politique était bien présent, la rigueur de gestion ne l'était pas toujours. Mais certaines d'entre elles ont tenu bon. Comme par exemple, Coprosain qui, dans la région d'Ath, commercialise des fruits et légumes, du lait et de la viande issus de la production locale. Sans cette coopérative, les petites exploitations agricoles familiales n'existeraient plus aujourd'hui. Il en est de même pour la coopérative du Gros-Chêne de Méan qui, tous les samedis matin, offre à ses clients du marché de Namur d'excellents fromages du terroir.

FINALITÉ SOCIALE

Aujourd'hui, le mouvement coopératif a pris un accent plus social encore, avec l'entrée en vigueur en 1996 de la loi sur le statut des «sociétés à finalité sociale». C'est le cas pour la société Brillo que le GABS a mise en place avec d'autres partenaires dans la Basse-Sambre.

«Grâce au système des titres-services, Brillo propose des petits travaux de brico-dépannage, de réparation et d'entretien ainsi que du jardinage pour des personnes qui ont des petits soucis liés à la gestion de leur habitation, explique Claudio Pescarollo qui en est l'administrateur délégué. Nous intervenons là où des indépendants ne peuvent le faire parce que les chantiers sont trop petits. Nous proposons aussi un service d'aide-ménagères et de nettoyage.» La coopérative est reconnue et soutenue par la Région Wallonne comme entreprise de service de proximité pour des personnes fragilisées «qui, par exemple, ne peuvent se payer le remplacement d'une chasse de WC au prix de 150 €. 80% de nos clients sont des personnes à faible revenu.»

« On engage des personnes qui sont très fragilisées. Ce sont ces gens-là qu'on essaie de remettre en route. »

Le projet de Brillo poursuit en même temps un autre but: aider des travailleurs fragilisés par l'existence à se remettre en route grâce à un emploi avec un vrai contrat de travail. «Nous

leur permettons aussi d'acquérir des bases suffisantes pour trouver un boulot ailleurs parce qu'il faut bien le reconnaître, les salaires que nous pouvons payer ne sont pas très élevés.» La coopérative compte actuellement 25 travailleurs. «C'est une petite structure mais nous ne tenons pas à grandir car il est important que la relation humaine existant entre les gens puisse perdurer. Si on devient trop grand, on risque de perdre notre âme.» Actuellement, les travailleurs ne sont pas coopérateurs mais la société met en place les procédures pour qu'ils puissent le devenir.

Quant aux bénéfices de l'entreprise, «ils permettent de développer l'activité et d'assurer le bien-être des travailleurs. On a commencé avec du petit matériel. Aujourd'hui, on a obtenu les moyens pour acheter un véhicule électrique et du matériel à faible consommation énergétique. Cela nous permet aussi de développer une vision du monde qui réfléchit à l'environnement, ajoute Claudio. On est donc au croisement de la dimension sociale, économique et environnementale.»

Thierry TILQUIN

UN SYSTÈME SALUÉ PAR L'ONU

«Les coopératives construisent un monde meilleur». Tel est le slogan choisi par l'Assemblée générale des Nations Unies qui a déclaré 2012 «Année internationale des coopératives». Selon l'ONU, les coopératives contribuent à l'éradication de la pauvreté, créent de l'emploi et favorisent la participation citoyenne et l'intégration sociale. Au niveau mondial, les chiffres sont impressionnants: les coopératives comptent aujourd'hui 800 millions de membres dans plus de cent pays. Elles emploient plus de 100 millions de personnes.